

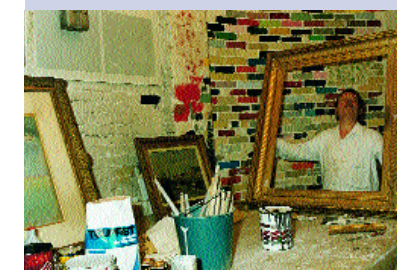
Environnement : l'Assemblée agit au quotidien



Même si l'atelier de l'Assemblée a su s'adapter aux machines-outils nouvelles, c'est le plus souvent avec les outils traditionnels - gouge, ciseau, rabot - que l'essentiel du travail doit être effectué.



Les peintres en décors
Stucs, faux marbres, dorures exigent, pour ne pas perdre de leur éclat d'être sans cesse ravivés par la main de ces experts qui doivent à la fois faire parler leur technique, proche de la peinture en bâtiment, et leur sens artistique.



Le relieur
Une moitié des dépenses de relieur est consacrée à la restauration des très nombreux livres anciens hérités de 1796, date de création de la bibliothèque du Palais-Bourbon. L'autre moitié est destinée à la reliure « courante » d'un choix de documents nouvellement acquis : livres, journaux officiels, impressions parlementaires...

Les tapissiers
L'essentiel de leur activité porte sur les tapisseries des sièges, que ce soient les banquettes et sièges fixes de la salle des séances ou les fauteuils, chaises et canapés mobiles des salons et pièces de réception.

160 tonnes de papier recyclé



D'autre part, l'Assemblée, qui imprime en moyenne 160 millions de pages par an, recycle 160 tonnes de papier.

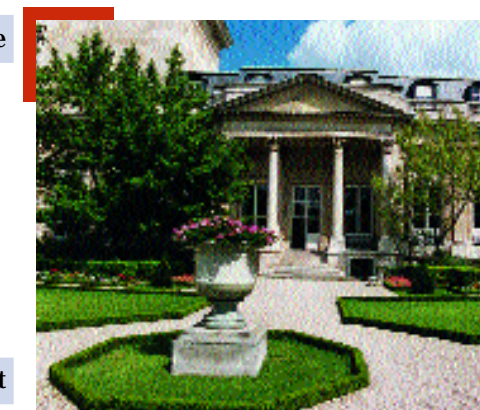
Le recyclage, qui permet d'économiser les ressources forestières, concerne aujourd'hui près de 50 % des documents parlementaires (contre 31 % en 1997). En outre, depuis la fin de l'année 1997, toutes les propositions de loi sont imprimées sur du papier recyclé.

En matière de consommation d'énergie, l'Assemblée mène une action continue d'économie et d'isolation des bâtiments. L'Assemblée procède chaque année au remplacement de près de 40 000 ampoules traditionnelles ou halogènes par des ampoules à fluoluminescence moins consommatrices d'énergie. Ainsi, en dépit de l'accroissement de l'équipement électrique de l'Assemblée, accroissement qui aurait dû se traduire par une croissance de la consommation d'énergie de 10 % par an, la consommation réelle est restée stable en 1998.

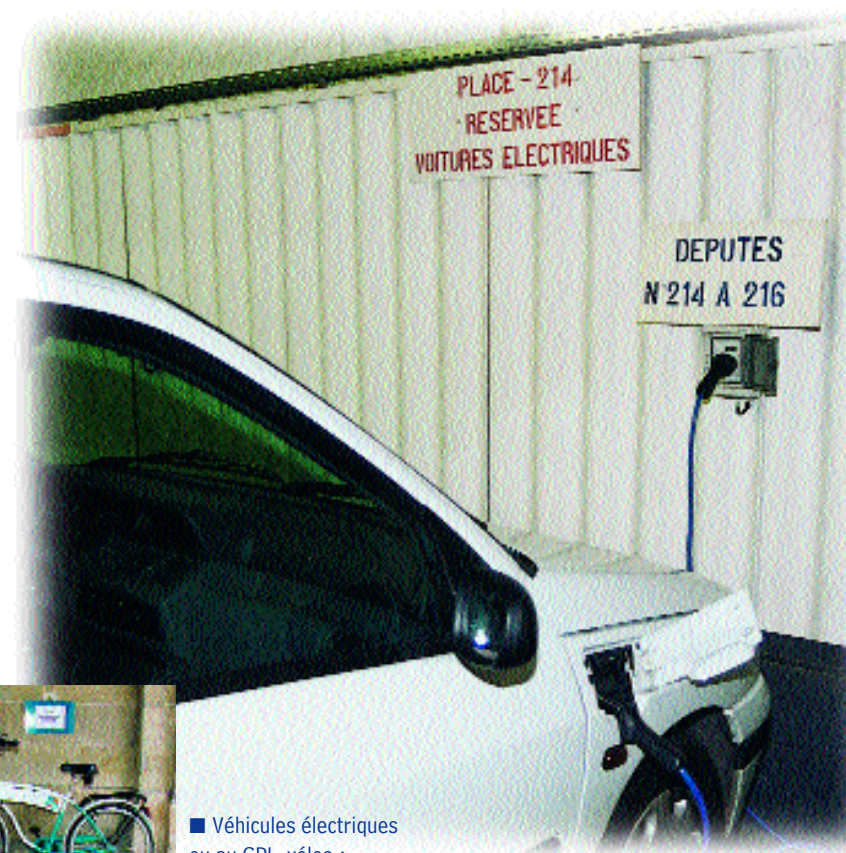
Le Palais-Bourbon côté jardins

Mais l'Assemblée c'est aussi un hectare de jardins et d'espaces verts, entretenus par des jardiniers, et un ensemble architectural qui contribue au charme du centre parisien. Voilà pourquoi, en collaboration avec la ville et la préfecture de Paris, un projet d'aménagement de la place du Palais-Bourbon est actuellement à l'étude.

Ce projet devrait permettre un allègement du stationnement actuel, par une mise en valeur des abords de la statue symbolisant la loi et par un traitement plus dégagé des trottoirs. Enfin, dans le cadre de la rénovation de ses bâtiments, l'Assemblée a procédé en 1998 au désamiantage d'un local situé au 101, rue de l'Université.



La protection de l'environnement est devenue, ces dernières années une des principales préoccupations des Français, et c'est tout naturellement que l'écologie s'est imposée comme une des priorités de l'administration du Palais-Bourbon. En 1998, véhicules, locaux et équipements ont commencé d'être rénovés avec le souci constant de les adapter aux nouvelles exigences environnementales. Un effort quotidien et discret qui fait de l'Assemblée une institution pilote en la matière.



■ Véhicules électriques ou au GPL, vélos : la flotte de l'Assemblée se met progressivement à l'heure de l'environnement.

L'Assemblée roule au GPL

Sur les 105 véhicules appartenant à l'Assemblée nationale, 14 sont équipés au GPL. L'Assemblée dispose également, cette année de 5 véhicules électriques (contre 2 en 1997) : deux automobiles et trois fourgonnettes. Enfin, l'Assemblée s'est équipée en 1998 de 16 vélos mis à la disposition des députés et du personnel.



L'Assemblée et les métiers d'art

Si l'Assemblée nationale fait de plus en plus appel à des corps de métiers de haute technologie (spécialistes multimédia, ingénieurs informaticiens), elle doit aussi veiller à ce que le patrimoine artistique et artisanal que recèlent ses murs soit entretenu avec tout le soin qu'exige la gestion d'un véritable monument historique.

Le gainier d'ameublement

C'est le « couturier des meubles » : il habille de peaux les secrétaires, écriitoires et sous-mains, tous les accessoires des garnitures de bureau. A noter : seule une dizaine de gainiers d'ameublement exercent encore leur art en France.

Les horlogers

Quatre-vingts horloges attendent chaque mercredi la visite des horlogers de l'Assemblée qui en remontent les mécanismes selon les règles de l'art. Une équipe de spécialistes qui n'a pas trop du reste de la semaine pour réparer et entretenir un « parc » d'horloges magnifiques, mais qui, remontant pour la plupart au XVIIIe siècle, nécessitent un soin jaloux et constant.

Les menuisiers ébénistes

Outre les meubles, les menuisiers doivent aussi veiller à l'entretien des très nombreux éléments d'architecture et de décors ménusés que compte le Palais-Bourbon et l'Hôtel de Lassay.

